

Situations difficiles

Pharmacologie

Prévention

Réglementaire

Santé des professionnels



Votre 1^{ère} action de DPC de l'année
totalement prise en charge
et indemnisée 315 €*
*selon conditions ANDPC

Nombreux cas cliniques

Les pathologies de la muqueuse buccale : savoir bien agir selon le degré d'urgence et de gravité

Pour tous les praticiens qui sont susceptibles d'être confrontés aux pathologies de la muqueuse buccale.

Les pathologies de la muqueuse buccale sont parfois déroutantes, mais lorsqu'un praticien reçoit dans son cabinet un patient avec des lésions orales douloureuses il lui est impossible de le laisser seul face à sa douleur et ses inquiétudes. Pour cela, il faut savoir détecter les lésions orales et les caractériser et il est nécessaire de connaître les signes de gravité afin d'établir le degré d'urgence de prise en charge du patient. Il faut savoir pourquoi, comment et où l'orienter, à qui s'adresser et avec quelle rapidité. A travers plusieurs cas cliniques, nous aborderons l'ensemble de ces points, déclinant la démarche diagnostique à avoir et la méthodologie à appliquer pour ne pas se tromper et pour savoir identifier des diagnostics graves pouvant impliquer le pronostic du patient.

Le programme de la formation

1 journée de formation pour les chirurgiens-dentistes

9h00 - 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)

Formateur : Dr Juliette ROCHEFORT

- Cas cliniques
- L'incontournable : les lésions élémentaires, comment les identifier, savoir les nommer et les décrire (les macules, les plaques et les plaques, les papules, les ulcérations, les érosions, les vésicules, les bulles, et les nodules)
- Démarche diagnostique face à des lésions buccales : diagnostics différentiels, examens complémentaires, prises en charge. Quand, comment et où orienter ?
- Les urgences en pathologie de la muqueuse buccale : critères de gravité, quand s'inquiéter et comment agir ?
- Les Infections Sexuellement Transmissibles : manifestations orales, rôle du chirurgien-dentiste dans leur prévention, leur détection et leur prise en charge, notamment chez les adolescents
- Exercices et discussion autour de 15 cas cliniques.

Objectifs pédagogiques

- Savoir reconnaître une lésion et l'associer à un diagnostic
- Savoir évaluer la gravité et son degré d'urgence
- Savoir prendre en charge et/ou orienter son patient

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou formation@ufsbd.fr



Indiquez votre choix

- Brest le 7 novembre 2019
- Lyon le 5 décembre 2019
- Montpellier le 3 octobre 2019
- Nantes le 4 juillet 2019
- Nîmes le 2 octobre 2019
- Paris 6 juin 2019
- Toulouse le 19 septembre 2019

Informations sur le(s) participant(s) :

Je suis praticien : libéral ou salarié si salarié, merci de préciser les nom, prénom et coordonnées de votre employeur :

.....

Nom et prénom du praticien :

Adresse du cabinet :

Code postal : Ville :

RPPS (carte de l'ordre) : ADELI :

Tél : Email :

Tarifs	
<input type="checkbox"/> Praticien adhérent UFSBD 360 €	<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 392 €

Sélectionnez le mode de financement :

Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr * (possible début décembre) et m'engage à participer à l'intégralité de la formation	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS
<input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution d'un montant de 392 € et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris	Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr
	Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge
<input type="checkbox"/> Vous êtes dentiste salarié et vous ne répondez pas aux critères mentionnés ci-dessus : retournez le bulletin d'inscription en précisant les documents dont vous avez besoin pour une éventuelle prise en charge de votre formation	

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Une convocation contenant le lieu et la convention de formation me sera adressée environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation ou en cas de non-participation à cette formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €